



EDITO



Marie-Lourdes
Desardouin

IMPUISSANCE DE LA GAUCHE FACE A LA DROITE

Veyrier est en état d'alerte après le vote d'un budget déficitaire. Le coup d'envoi est donné, les subventions aux institutions sociales et culturelles vont être compressées. La droite va continuer à leur soutirer toute leur substance pour empêcher de ramener les centimes additionnels au stade initial en passant de 38 à 40cts. Une promesse qui a pourtant été faite en 2010 par la droite pour équilibrer le budget en cas de besoin. Le parti socialiste n'était pas dupe, puisqu'il était le seul à refuser cette baisse de centime et le dégrèvement de la taxe professionnelle.

Face à la droite majoritaire, la gauche n'a aucun pouvoir décisionnel que ce soit au sein des commissions ou au Conseil municipal. Notre seul moyen d'action c'est d'affirmer nos valeurs, par exemple en dénonçant certaines coupes financières qui se font de façon arbitraire au sein du Conseil.

Ce qui se passe à Veyrier avec le budget déficitaire reflète la puissance de la droite. Elle propose par principe et vote par la même occasion. C'est comme ça qu'on se retrouve, par exemple, avec la fondation immobilière qui a perdu son rôle initial pour devenir le fonds de solidarité qui remplit la caisse de la ville de Veyrier. Nous étions seuls, aussi, pour nous opposer à la suppression de l'indexation des salaires du personnel communal et à la suppression de l'aide à la prime d'assurance maladie des retraités, conscients des conséquences pour les plus modestes. Et il a fallu supporter l'annulation de la modique somme allouée à la Bataille des Livres, sans aucun respect pour les jeunes. Enfin, le plus choquant peut-être : l'augmentation de 100% la rémunération des rapporteurs de commission.

Le parti socialiste se retrouve dans une impasse avec sa faible représentation au sein du Conseil. Il ne peut pas porter la voix de ses électeurs qui se trouvent dans toutes les couches sociales de Veyrier. Une partie de la solution se trouve dans l'engagement politique de jeunes, de moins jeunes, sans distinction de genres. Car on a besoin de toutes et de tous pour évoluer. C'est le but visé pour l'avenir du parti socialiste à Veyrier.

Marie-Lourdes Desardouin
Conseillère municipale



Bernard
Pinget

LES CRÈCHES DE VEYRIER : COMMENT FAIRE MOINS AVEC PLUS !

La Tribune de Genève nous a rappelé en décembre que notre canton aurait besoin d'au moins 4'200 places de crèches supplémentaires. En moyenne, chaque commune genevoise devrait donc créer environ 85 places nouvelles. Que fait Veyrier en la matière ?

Encore et toujours en queue de peloton

Nous disposons actuellement de 56 places à la Cigogne et de 26 au Sabotier, soit 82 en tout.

Sous la pression constante du groupe socialiste durant les deux précédentes législatures, la construction d'une nouvelle crèche de 54 places dans le cadre du projet des Etournelles a été acceptée par le Conseil administratif précédent, et maintenant entamée. Elle devrait être opérationnelle dans un an environ. Aurons-nous alors 136 places de crèches à Veyrier ? Ce serait certes modeste en regard, par exemple, des 216 places qu'offre Plan-les-Ouates à ses 10'600 habitants, mais c'est encore trop pour notre exécutif de droite, pour qui le modèle sociétal de la femme au foyer fait encore et toujours figure de référence privilégiée. Eh oui ! Dès que la crèche des Etournelles ouvrira, celle du Sabotier fermera.

Et ce ne sont pas 54 places supplémentaires, mais seulement 28 qui seront offertes à la population, soit un total de 110. Il faudra attendre la construction des Grands Esserts pour envisager la création de places nouvelles, soit 10 ans au moins, au vu des oppositions de toutes sortes qui ne cessent de se dresser devant ce projet, fédérées par des intérêts politiques qui nous rappellent les tristes heures de la législation précédente.

Un postulat socialiste pour une meilleure gestion

En plus de cette frilosité, le dossier de la petite enfance dans notre commune souffre du type de gestion que notre exécutif tient mordicus à privilégier pour ses crèches présentes et à venir. Comme chacun sait, le crédo des partis de droite étant celui du « moins d'Etat », leurs élus s'attachent à externaliser l'exécution des tâches qui relèvent du service public. C'est ainsi qu'en 2014, quand il s'est agi de décider comment serait gérée la crèche du Sabotier, le Conseil administratif d'alors l'a aussitôt confiée à la société Amalthée et à son réseau Pop e Poppa, spécialisé dans « l'outsourcing complet de l'exploitation des structures d'accueil ». Pour éviter d'être à nouveau mis devant le fait accompli avec la crèche des Etournelles, le groupe socialiste du Conseil municipal a demandé, le 17 avril 2018, au Conseil administratif de produire une étude comparative des différents modes de gestion envisageables pour nos crèches, afin de pouvoir choisir le plus adapté. Autrement dit, le plus économique, tant pour la commune que pour les parents. Nous savions en effet que les communes voisines optaient toutes, les unes après les autres, pour la création d'une fondation de la petite enfance, entité publique et sans but lucratif travaillant sous le contrôle des autorités communales et regroupant la gestion des crèches et garderies de la commune. L'étude que nous demandions ne pouvait qu'aboutir à cette conclusion... Du moins si elle était menée objectivement, et non sur des bases idéologiques !

Une navrante légèreté

La réponse au postulat, remise lors de la séance du 11 décembre du Conseil municipal (soit avec 4 mois de retard sur le délai stipulé à l'article 36 du règlement du dit Conseil), nous a brutalement rappelés à la réalité. Dans son préambule, elle livre déjà sa conclusion : "(...)

une municipalisation des crèches ne ferait que croître les coûts (sic) notamment par un poste à plein temps de coordination de l'ensemble des structures (...)". La formule de la fondation communale, pourtant évoquée nommément dans le postulat, n'est même pas envisagée. Et l'analyse des différents modes de gestion se limite à une comparaison des coûts d'une place à la crèche de la Cigogne et à celle du Sabotier. Le document précise au passage que la crèche du Sabotier, hébergée dans un bâtiment appartenant à la commune, bénéficie de l'avantage de ne pas payer de loyer. Mais il ne donne pas le montant du loyer annuel payé par la fondation intercommunale pour le bâtiment de la Cigogne, qui est de CHF 351'500 soit CHF 4'394 par enfant... Rien de moins ! En bref, les conditions des deux établissements sont profondément différentes, et cette comparaison express ne peut pas servir à analyser les modes de gestion envisageables pour les crèches de notre commune. Il est par exemple évident que la crèche veyrite des Etournelles ne saurait être gérée par une fondation intercommunale !

La routine de la privatisation !

On ne sait pas ce qui est le plus désolant dans cet épisode surréaliste. Que le Conseil administratif traite par-dessus la jambe une initiative dont le but était pourtant l'intérêt de la population veyrite ? Ou d'apprendre que la comparaison n'a jamais été faite auparavant, et que le choix de recourir au privé n'a été soumis à aucune évaluation objective ? Au final, la prétendue étude conclut, bien évidemment, que la meilleure solution est la gestion par le privé, et ajoute que l'association Pop e Poppa a d'ores et déjà été choisie pour les Etournelles ! Et de conclure qu'une coordination serait la bienvenue au niveau de la prise des inscriptions, et que la question sera examinée courant 2019. Nous attendons avec impatience les brillants résultats de cette démarche hardie. Dans l'intervalle, si vous arrivez à mettre la main sur une des 28 nouvelles places de crèche, apprêtez-vous à passer à la caisse, et à participer ainsi à la prospérité de la société Amalthée. Et ayez une pensée pour les autorités de Carouge ou de Plan-les-Ouates qui ont trouvé une vraie source d'économies pour leurs finances publiques et pour leurs usagers en instaurant des fondations de la petite enfance !

Bernard Pinget
Conseiller municipal



Maude
Bessat

VOUS AVEZ DIT BUDGET 2019 ?

A la séance d'octobre du Conseil municipal (CM), le Conseil administratif (CA) nous présente, comme à l'accoutumée, le projet de budget de fonctionnement pour l'année suivante.

Ledit budget est déficitaire et le CA propose quelques mesures d'économies et une hausse d'impôts communaux de deux centimes additionnels. Nous nous disons que le tabou des centimes additionnels est enfin tombé et qu'une discussion moins idéologique autour du budget est possible. Mais cette simple proposition est fort mal acceptée par l'ensemble de la droite et du centre de notre hémicycle. Je demande au président de la commission des finances que la prochaine commission soit ouverte, au moins en son début, à tous les Conseillers municipaux afin que nous puissions tous avoir les mêmes informations de la part de l'administration. Il accède à ma demande. La semaine suivante, nous bénéficions donc de l'excellente présentation de Madame Ana Galitto, secrétaire générale adjointe et responsable des aspects financiers de notre commune et de Madame Pascale Lipawsky, secrétaire générale.

Augmentation du centime ou déficit ?

Nous apprenons que deux centimes additionnels supplémentaires représentent 73.- CHF par tranche de 10 000.-CHF d'impôts et que cela représente un passage obligé si nous voulons garantir à la population de Veyrier le niveau actuel de services publics. La seule autre possibilité qui s'offre à nous est de voter un budget déficitaire. C'est ce que préconise l'aile droite du CM. La loi le permet, à condition de revenir à l'équilibre dans un délai de 4 ans.

Jeu de massacre

Après révision en commissions le projet de budget nous revient avec des coupes beaucoup plus étendues. Pour limiter l'augmentation à un seul centime additionnel, on supprime les subventions à l'EPI, à la Bulle d'Air, au Théâtre de Carouge (Club des 50), à l'Atelier Choral de Plan les Ouates, à la Fondation de l'orchestre de la Suisse Romande (un billet à disposition des Veyrites au lieu de deux), aux Amis de l'OSR, à La Mémoire de Veyrier

(-5'000.- CHF), au soutien pour les camps et les colonies de vacances de nos jeunes (-12'670.- CHF), au soutien à Clair-Bois Pinchat (-10'000.- CHF), à la participation à la caisse maladie des employés communaux retraités (-35'000.- CHF), à la maison Sous-Balme (-10'000.- CHF), à la crèche des Etournelles en complément de celle du Sabotier (-52'000.- CHF). Aucune augmentation pour le Centre de Loisirs de Veyrier, 10'000.- CHF de moins pour les interventions sociales diverses ainsi que la suppression des 2'000.- CHF de soutien à la Bataille des Livres !!! Que dire de ces choix ? Une fois de plus c'est refuser à toute une frange de notre population la possibilité d'aide : une aide pour nos jeunes auxquels les parents ne peuvent payer la totalité d'un camp de vacances, une aide pour notre Centre de Loisirs qui a des demandes pour davantage de place pour les centres aérés et ne peut y répondre, une aide pour nos aînés ou nos habitants dans le besoin que le Service Social va devoir refuser, une aide pour encourager la lecture dans nos écoles et soutenir nos enseignants dans cette remarquable activité qu'est la Bataille des Livres, une aide pour des lieux de spectacles dont nous profitons à l'extérieur de notre Commune, une aide pour notre Mémoire de Veyrier... On renonçait à tout cela pour épargner un centime additionnel, qui représentait, pour ceux qui payent 30'000.- CHF d'impôts annuels (et donc qui gagnent bien leur vie), un investissement de 220.- CHF de plus par an, soit environ 18.- par mois !!!! En gros 1 café par semaine au bistrot !

Apocalypse now !

Mais le pire était à venir : lors du vote au Conseil municipal de novembre, un amendement demande le retrait de l'unique centime, tout en conservant les économies qui ont été votées en commissions et auxquelles nous sommes les seuls à nous être opposés. A une courte majorité, cet amendement est adopté ! Dès lors, le budget 2019 est déficitaire et oblige la commune à présenter un plan quadriennal de retour à l'équilibre. Les gens n'ont pas voté avec leur tête, mais avec l'angoisse du Spectre Fiscal... La promesse de campagne de 2015 de tous les groupes, sauf le nôtre, était de rester à 38 centimes. Or, les élections du printemps 2020 approchent à grand pas, et augmenter les impôts, ce n'est pas très vendeur... Pourtant, une commune ne fait pas face à ses devoirs en récitant "y a qu'à faire

mieux avec moins". Il n'est pas admissible de sabrer ainsi dans des dépenses utiles à tous et à la base d'un vivre ensemble de qualité. C'est un choix que nous trouvons déplorable et auquel nous ne pouvons adhérer.

Le rôle des élus est de veiller au bien-être de tous les communiens, par exemple d'assumer que les plus aisés se passent d'un café par semaine pour que les moins nantis puissent offrir des vacances à leurs enfants, qu'il y ait suffi-

samment de place de crèches ou que nos aînés puissent bénéficier des aides sociales dont ils ont besoin !

J'aimerais, pour conclure, citer l'Abbé Pierre : "*Nous sommes tous ensemble responsables, responsables de nous-mêmes et responsables les uns des autres, c'est cela la grandeur d'être homme*".

Maude Bessat
Marie-Lourdes Desardouin
Conseillères municipales

Vous l'aurez certainement constaté à la lecture de ce journal, à Veyrier rien ne va plus ! La priorité donnée par les élus du centre (y en a-t-il encore un ?) et de la droite est aux économies sur l'aide sociale et la culture. Avec, pour seule justification, le maintien d'un centime additionnel bas pour permettre aux plus aisés de le devenir encore plus, au détriment des personnes défavorisées. Tout ceci vous révolte ? Alors rejoignez-nous en remplissant le bulletin ci-dessous sans attendre que la situation empire encore ou inscrivez vous en ligne : <https://devenir-membre.sp-ps.ch/>.

Section de Veyrier-Troinex

Parti socialiste genevois
15 rue des Voisins
CH - 1205 Genève
Tél. 022 338 20 76

Bulletin d'adhésion

Le (la) soussigné(e) demande son adhésion à la section du Parti socialiste de son domicile et s'engage à payer les cotisations selon le barème en vigueur :

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Domicile : _____ NPA : _____
Téléphone privé : _____ professionnel : _____
Courriel : _____
Date de naissance : _____ Nationalité : _____
Profession : _____
Lieu et date : _____ Signature : _____



Co-président-e-s de la section de Veyrier :
Françoise Schenk-Gottret, 70 ch. des Rasses, 1255 Veyrier, 022 784 02 15
Bernard Pinget, 66 A ch. des Bois, 1255 Veyrier, 022 784 39 95